

# PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

Séance du 24 mars 2016

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Nombre de présents : 11  
Nombre de votants : 11

## Convocation transmise le 16 mars 2016.

L'an deux mil seize, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Sepvret s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, salle de la Mairie de Sepvret, sous la présidence de Patrick CHARPENTIER, Maire.

**Présents** : Mmes et MM. les conseillers municipaux :  
*BOUGOUIN Isabelle, BRISSARD Armand, CHARPENTIER Patrick, CHESNES Dolorès, DUCOURTIEUX Jean-Claude, LACOMBE David, LIÉTARD Philippe, LINET Michel, PALLUAULT Delphine, PARISOT Bertrand, THIERY Yves.*

### **Absents ayant donné pouvoir** :

**Absents excusés** : *BARC Nathalie, BUTRÉ Sabrina, MENUET Céline, TEXIER Pauline.*

**Secrétaire de séance** : *BRISSARD Armand.*

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

### **Ordre du jour** :

- **Vote des taxes directes locales,**
- **Questions diverses.**

#### **I. Vote des taxes directes locales**

Le transfert de la compétence scolaire vers la communauté engendrera cette année une augmentation des taxes communautaires :

- Taxe d'habitation : 18,27 % (au lieu de 7,81 % en 2015)
- Taxe foncière (bâti) : 16,00 % (au lieu de 6,84 % en 2015)
- Taxe foncière (non bâti) : 43,51 % (au lieu de 18,60 % en 2015)
- CFE : 15,32 % (au lieu de 6,55 % en 2015)

Il apparaît donc logique au Conseil Municipal de baisser les taxes communales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a procédé au vote des quatre taxes directes locales pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité des votants les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 16,45 %
- Taxe foncière (bâti) : 10,09 %
- Taxe foncière (non bâti) : 47,62 %
- CFE : 14,53 %

**Total produit attendu** : 144 012 euros

Une deuxième baisse pourrait avoir lieu en 2017, baisse qui serait ajustée en fonction de la perte sur la DGF.

## **II. Questions diverses**

### **• Maisons passives**

Une réunion de travail a lieu avec :

- Guillaume Masseteau – EFFILIOS (Assistance à maîtrise d'œuvre),
- Bernard Crozel – Architecte,
- Kévin Martin – Thermicien Eco-Attitudes Energies (associé à l'architecte).

L'objectif de cette réunion était de faire un point définitif sur l'APD (Avant-Projet Définitif) avant le dépôt de permis de construire. Des désaccords importants ont été évoqués entre l'AMO et l'architecte ce qui retarde depuis 2 mois le dépôt de permis de construire. Des modifications vont être apportées afin que le permis de construire déposé soit conforme au label « Maison passive ».

### **• Abandon du projet d'aliénation d'un chemin rural au lieu-dit de Pillac**

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, avait décidé lors de sa séance du 18 février 2016 d'accorder l'aliénation d'une portion de chemin rural sis à PILLAC en contrepartie d'une partie de parcelle privée située à proximité.

Au vu des frais que cet échange engendrerait (estimés à environ 3 000 euros), le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'abandonner le projet et, par conséquent, décide de ne pas ouvrir d'enquête publique.

Vote pour : 10

Abstention : 1 (Isabelle Bougouin)

A noter que la conseillère municipale Isabelle BOUGOUIN n'a pas pris part ni au débat, ni au vote.

### **• Rénovation de la salle des fêtes**

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide à l'unanimité de valider la proposition financière transmise par les sociétés DEUX-SEVRES AMENAGEMENT et EFFILIOS concernant l'élaboration d'un programme fonctionnel et d'un audit énergétique pour la rénovation de la salle des fêtes de SEPVRET :

- DEUX-SEVRES AMÉNAGEMENT : 4 900,00 euros HT
- EFFILIOS : 2 105,20 euros HT

Soit un total de : 7 005,20 euros HT

### **• Subventions**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder les subventions suivantes :

- Association « Juste un petit bouquet » - Sepvret 400 euros
- ACCA de Sepvret 375 euros

### **• Transfert de compétence à la Communauté de communes du Mellois (haut débit numérique)**

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le transfert à la Communauté de communes de la compétence relative à l'établissement et l'exploitation du réseau de communications électroniques à très haut débit en fibre optique jusqu'aux abonnés, inscrit dans le schéma directeur territorial d'aménagement numérique des Deux-Sèvres.

### **• Ecole : fermeture conditionnelle**

L'inspection académique a annoncé la fermeture conditionnelle du 7<sup>ème</sup> poste sur le RPI. Les trois communes ont pris une position de désaccord avec l'Inspection et se sont engagées à démarcher quelques familles afin de récupérer quelques enfants afin d'éviter la fermeture.

- **Commission voirie**

Elle s'est réunie le lundi 14 mars dernier. Il a été constaté qu'elle était en plutôt bon état. Quelques chemins blancs seront à réparer.

La route de la Jaunetière s'affaisse (voir avec la STPM). La route de la Maissonnière sera également à revoir.

Il faudra goudronner la rue de la Mantelière.

Du PATA (Point A Temps Automatique) sera également fait.

- **Autres**

- Des blanches au sol sont à faire dans le virage de la rue de la Mantelière et à Fombedoire.
- Il a été signalé que la grange de Monsieur Ivanenko, propriétaire à Faugerit, présentait un danger d'écroulement. Le Maire s'est rendu sur place mais n'a pas constaté de danger imminent. Par sécurité, un panneau « danger » sera posé sur la voie communale.
- Une demande de récupération des poteaux électriques entreposés devant le cimetière a été faite. Elle est accordée par le Conseil Municipal.
- Achat de fleurs : Nathalie Barc a demandé si elle pouvait faire un achat de fleurs pour les jardinières. La demande est accordée.
- Bornes électriques : il conviendra de reprendre contact avec Séolis pour savoir ce qu'il en est de l'installation de la borne électrique.
- Dérogations scolaires : un débat a lieu à ce sujet et sur les motifs évoqués lorsqu'une dérogation est accordée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

Fait et délibéré en séance du 24/03/2016.

**Liste des conseillers présents :**

*BOUGOUIN Isabelle*

*BRISSARD Armand*

*CHESNES Dolorès*

*DUCOURTIEUX Jean-Claude*

*LACOMBE David*

*LIETARD Philippe*

*LINET Michel*

*PALLUAULT Delphine*

*PARISOT Bertrand*

*THIERY Yves*

**Le Maire :**

*CHARPENTIER Patrick*